



Anti-Corrída Lëtzebuerg a.s.b.l.

Lettre aux Eurodéputés luxembourgeois

Réf: 141008_ComAntiCor

Objet : Interdire toute subvention de l'Europe aux élevages de taureaux destinés à la corrida

Aux eurodéputés luxembourgeois

Madame la députée,

Monsieur le député,

μLors de la session plénière du 22 octobre prochain, un amendement important doit être présenté par l'eurodéputé néerlandais Bas Eickhout.

Cet amendement déjà accepté par la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, demande que les aides financières européennes attribuées dans le cadre de la politique agricole commune ne puisse servir à financer l'élevage de taureaux destinés à la corrida. En voici le texte :

« La Directive 98/58/CE du Conseil concernant la protection des animaux dans les élevages stipule que les animaux ne doivent endurer aucune douleur, blessure, peur ou détresse. Clairement, ces exigences ne sont pas respectées dès lors que les taureaux sont utilisés pour des corridas. En conséquence, ces taureaux doivent être exclus des paiements directs de la PAC."

La très grande majorité des citoyens européens est sensible au sort des animaux. En cette période où la crise économique et financière qui frappe nos pays est largement évoquée et présente à l'esprit de tous, il apparaît souhaitable et juste que les fonds de l'Europe ne soit pas utilisés pour financer le martyr et l'exploitation d'animaux dans le cadre de spectacles, déjà largement dénoncés et controversés.

Le Comité de l'Association Anti-Corrída Lëtzebuerg asbl. vous demande d'apporter votre soutien à cet amendement par votre vote lors de la session plénière où il sera présenté. Il s'agira aux yeux de tous d'une décision éthique, morale et justifiée par la bonne utilisation des fonds européens.

Recevez, Madame la députée, Monsieur le député, nos plus respectueuses salutations.

Diekirch, le 08 octobre 2014
Pour le Comité administratif
John Trezzi, Président